

Une coordination améliorée

Il reste encore quelques jours pour signer la pétition 745 sur le site web de la Chambre des députés «pour l'ouverture d'un centre médical spécialisé dans les abus sexuels et violences sur mineur au Luxembourg». En décembre 2016, le gouvernement avait déjà affirmé que suite à une visite en début d'année 2015 du «Barnahus» islandais par une délégation luxembourgeoise, «il a été retenu que le Luxembourg se doterait également d'une telle structure». Explications sur ce concept avec Hannah Bristow, Chef de projets d'ECPAT Luxembourg. L'ONG lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants

«Les abus sexuels constituent la forme de violence à l'égard des enfants la plus cachée et la moins souvent dénoncée. Rares sont les enfants concernés à signaler eux-mêmes les violences sexuelles qu'ils subissent, souvent par peur des conséquences. Ainsi, un abus est plus souvent signalé par une personne adulte qui détecte des signes indicateurs. Le processus de signalement s'avère souvent douloureux aussi bien pour la victime que pour sa famille qui doivent s'adresser à divers intervenants dont des professionnels de la santé, de la justice et la police. Ces démarches les placent dans un stress supplémentaire et peuvent re-traumatiser la victime notamment si elle est obligée de raconter son expérience plusieurs fois.

Le Luxembourg dispose de plusieurs dispositifs pour la protection et la prise en charge d'enfants victimes de violence. Cependant, un manque de ressources et de coordination entraîne parfois des retards importants dans le traitement de dossiers et la proposition de réponses adaptées.

Comment pourrait-on faciliter ce processus pénible pour la victime et sa famille? Certains pays nordiques pensent avoir trouvé une solution dans la «Barnahus» (Maison de l'Enfant). D'après le modèle islandais, étudié par une délégation luxembourgeoise lors d'une visite en 2015, la Maison de l'Enfant a pour objectif de réunir dans une seule structure les services médical, psychothérapeutique, juridique et éducatif nécessaires pour la prise en charge d'un enfant victime de violences ainsi que pour apporter un soutien à la famille et aux professionnels. Le rapprochement de ces différents services ne peut que réduire le trauma vécu par la victime et sa famille, et améliorer la coordination entre les différentes disciplines.

Ainsi, suite aux recommandations de l'Ombuds-Comité pour les droits de l'enfant et UNICEF Luxembourg, nous sommes heureux que les ministres de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, et de la Justice aient affirmé lors de leur réponse à la question parlementaire n°2548, leur engagement pour créer une telle structure au Luxembourg.

ECPAT Luxembourg est convaincu de l'importance de cette structure pour le Luxembourg et nous attendons avec impatience des informations complémentaires relatives aux modalités et calendrier de sa mise en place, sachant que celle-ci ne pourra se faire qu'avec l'implication de tous les acteurs concernés.»

www.ecpat.lu

HANNAH BRISTOW
Chef de projets
d'ECPAT Luxembourg

«ECPAT Luxembourg est convaincu de l'importance de cette structure pour le Luxembourg»